

RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EXERCICE 2022

En application de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, un débat d'orientation budgétaire a lieu dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget.

1 - Les grandes lignes des résultats de l'exercice 2022

Les orientations du budget 2022 doivent tenir compte du compte administratif de l'exercice 2021, qui dégage un résultat de clôture bénéficiaire au niveau de la section fonctionnement.

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET Centre Communal d'Action Sociale

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2020	Exécution 2021 dépenses	Exécution 2021 recettes	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	204 019,33 €	0,00 €	1 734 652,11 €	1 810 437,18 €	75 785,07 €	279 804,40 €
TOTAL	204 019,33 €	0,00 €	1 734 652,11 €	1 810 437,18 €	75 785,07 €	279 804,40 €

En section de fonctionnement, le résultat courant est bénéficiaire de 75 785,07 €.

Le total des dépenses nettes s'élève à 1 734 652,11 € pour une prévision de 1 967 706 €. Les prévisions au niveau des charges réelles ont été exécutées à 88.16 % (Pour information en 2020 : 85,15 %).

Le total des recettes nettes s'élève à 2 014 456,51 € pour une prévision à 1 967 706 €. Les prévisions au niveau des recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 102,38 %. (Pour information en 2020 : 95.18 %).

Le résultat cumulé qui tient compte des reports excédentaires de l'exercice 2021, est lui-même excédentaire de 279 804,40 € (Pour information en 2020 : 204 019,33 €).

2 - Les masses du budget 2022

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire BP 2021	CA 2021	Prévisions 2022	Taux d'évolution BP22/BP21
013 Atténuation de charges	0,00 €	840,95 €	0,00 €	
70 Produits des services	561 642,00 €	514 588,63 €	559 150,00 €	-0,44%
74 Dotations, subventions et participations	1 181 600,00 €	1 235 304,46 €	1 213 442,00 €	2,69%
75 Autres produits de gestion courante	16 428,00 €	18 185,57 €	17 318,00 €	5,42%
77 Recettes exceptionnelles	4 019,43 €	41 517,57 €	4 049,54 €	0,75%
042 Opération d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes de la section fonctionnement	1 763 689,43 €	1 810 437,18 €	1 793 959,54 €	1,72%
002 Excédent reporté	321 867,01 €	204 019,33 €	279 966,46 €	-13,02%
Total des recettes de la section fonctionnement	2 085 556,44 €	2 014 456,51 €	2 073 926,00 €	-0,56%

Chapitre 70 : produits des services

Ce poste est en hausse de 8.66 % par rapport aux réalisations de 2021 et en baisse de 0.44 % par rapport au budget 2021.

Chapitre 74 : dotations et subventions

En matière de recettes, la participation de la C.A.F. devrait se maintenir par rapport au budget 2021. Pour l'exercice 2022, le montant de la Convention Territoriale Globale devrait être de 180 000,00 €. Au compte administratif 2021, la subvention du contrat Enfance-Jeunesse était de 169 659,88 €.

Le Conseil Départemental a décidé de soutenir des projets en direction des publics de la petite enfance. Pour l'exercice 2022, il sera inscrit une enveloppe de 31 700 €.

La subvention communale qui serait sollicitée par le conseil d'administration du C.C.A.S. auprès de la commune serait de 600 000 €. Pour rappel, en 2021, la contribution communale de fonctionnement aux services du C.C.A.S., était de 537 359 €. Cette hausse de la subvention s'explique au vu des recettes réalisées en forte baisse sur l'année 2021, due à une diminution de la fréquentation de nos services périscolaires, compte tenu de la crise sanitaire et une baisse de subventions de nos partenaires financiers.

Pour l'année 2022, des dossiers seront réalisés en fonction des appels à projets proposés par nos partenaires financiers (Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse, le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'allocations familiales). Les montants seront inscrits en fonction des notifications.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Quatre logements d'urgence sont occupés à ce jour. Le produit de l'exercice 2021 est arrêté à 17 318 €. Il est proposé de reconduire la somme à l'identique.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués des rattachements de l'année 2021. Ce poste est en diminution par rapport aux réalisations de 2021. Il sera inscrit enveloppe exceptionnelle en 2022 pour les rattachements de l'année.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 2 073 926 €. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire BP 2021	CA 2021	Prévisions 2022	Taux d'évolution
011 Charges à caractère général	347 932,00 €	242 292,21 €	363 864,00 €	4,58%
012 Charges de personnel	1 496 640,00 €	1 461 447,26 €	1 620 286,00 €	8,26%
65 Charges de gestion courante	20 951,00 €	224,52 €	11 096,00 €	-47,04%
66 Charges financières	3 700,00 €	673,70 €	3 000,00 €	-18,92%
67 Charges exceptionnelles	51 963,00 €	30 014,42 €	51 636,00 €	-0,63%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €		0,00 €	
Total des dépenses de la section fonctionnement	1 921 186,00 €	1 734 652,11 €	2 049 882,00 €	6,70%
022 Dépenses imprévues	46 500,00 €		24 044,00 €	-48,29%
Total des dépenses de la section fonctionnement	1 967 686,00 €	1 734 652,11 €	2 073 926,00 €	5,40%

La variation des dépenses du budget primitif 2022 par rapport au budget primitif 2021 est en hausse de 106 240 €, ce qui représente une évolution de 5.04 %.

Chapitre 011 : les charges à caractère général

Ce poste constitue l'essentiel des dépenses de fonctionnement des services eau, électricité, téléphone, fournitures de toutes natures, transports, assurances et les projets pour l'ensemble des structures.

En 2022, les projets déjà engagés en 2021 seront reconduits et développés avec de nouveaux axes notamment :

➤ Sur le Centre des Pyramides :

- L'accompagnement du soutien à la parentalité et le développement de la jeunesse comme une ressource de politique sociale,
- Le développement de la participation des habitants afin de faire émerger de nouvelles orientations dans le cadre du nouveau projet social,
- Le développement de la ludothèque, en favorisant les rencontres et le lien social,
- La favorisation du développement du bénévolat sur le territoire,
- La favorisation du « bien vieillir » et de la lutte contre l'isolement.

- Sur l'ensemble des structures petite-enfance et enfance-jeunesse :
 - La réalisation du projet « les estivales à Lésigny »,
 - La mise en place d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP).
- Sur le secteur jeunesse
 - Le pilotage du dispositif du service national universel (SNU),
 - La poursuite des actions d'accompagnement des jeunes sur l'emploi, la formation et les projets individuels.

Chapitre 012 : charges de personnel

Ce poste est en hausse de 123 646 € par rapport au budget de l'année 2021. Cette augmentation s'explique par le recrutement d'un apprenti sur la structure petite-enfance, le remplacement d'une auxiliaire de puériculture en congés de longue maladie, l'augmentation du temps de travail de + 50% pour le secrétariat de l'enfance jeunesse et de + 30% pour la responsable du Relais Petite Enfance. A cela s'ajoute le glissement vieillesse technicité qui contribue également aux variations de la masse salariale.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Il est prévu d'inscrire un montant de 800 € pour les secours d'urgence et une enveloppe de 5 000 € pour le remboursement des sorties du club de l'amitié, après justificatif d'un certificat médical et des admissions en valeurs.

Chapitre 66 : charges financières

Le Centre Communal d'Action Sociale a sollicité une ligne de trésorerie, pour faire face aux difficultés de trésorerie liées au versement des subventions de nos partenaires financiers. Le montant de la ligne de trésorerie est de 300 000 €.

Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Ce poste est stable par rapport au budget de l'année 2021. Une enveloppe d'un montant de 51 636.00 € permettra de réaliser les écritures de rattachements 2021 sur le budget 2022.

Chapitre 022 : dépenses imprévues

Ce chapitre est en baisse de 22 456 € par rapport au budget de l'année 2021. Ce poste est une réserve budgétaire pour l'année 2022.